

Exécution de la loi sur la formation professionnelle.

L'association suisse des maîtres plâtriers-peintres désire instituer, en vertu des articles 42 à 49 de la loi du 26 juin 1930 sur la formation professionnelle, *des examens de maîtrise pour les professions de peintre, de peintre pour automobiles et voitures, ainsi que de plâtrier*. Elle a présenté à cet effet un projet de règlement. Les intéressés peuvent se procurer ce projet auprès de l'office soussigné et former opposition jusqu'au 24 juin prochain au plus tard.

Berne, le 18 mai 1933.

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

PLACES

S'adresser à	Place vacante	Traite- ment fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Direction des ateliers fédéraux de construction à Thoune.	Fonctionnaire tech- nique de II ^e classe.	6500 à 10,100	6 juin 1933 [2.].	Bonne instruction générale; pratique d'atelier étendue; connaissance approfondie des méthodes modernes de fabrication et de calcul du travail à la tâche; être capable de diriger un ate- lier important pour cons- truction de bois et de fer; allemand et français; être astreint au service mili- taire.
Il sera probablement pourvu à la place par voie d'avancement.				
Direction des ateliers fédéraux de construction à Thoune.	Chef ouvrier de II ^e , évent. de I ^{re} classe.	3500 à 6500 év. 3800 à 7400	6 juin 1933 [2.].	Bonne instruction générale; pratique approfondie du service d'atelier pour cons- tructions de bois; être ca- pable de calculer le travail à la tâche; expérience dans les méthodes mo- dernes de travail; alle- mand et français; être astreint au service mili- taire.

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Service de l'état-major général du département militaire.	Commandant de la place d'armes d'aviation (directeur de place d'aviation militaire).	9000 à 12600	27 mai 1933 [2..]	Officier supérieur, connaissance approfondie du service administratif, connaissance de l'exploitation.
Service de l'infanterie.	2 officiers subalternes dans le corps d'instruction de l'infanterie.	5100 à 8800	31 mai 1933 [2..]	Service d'épreuve comme aspirant instructeur.
Entrée en fonctions: 1 ^{er} juillet 1933.				
Direction des douanes à Schaffhouse.	Reviseur à la direction des douanes à Schaffhouse.	4800 à 8400	3 juin 1933 [2..]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.
Direction générale des douanes à Berne.	Assistant scientifique à la direction générale des douanes à Berne.	5200 à 8800	27 mai 1933 [2..]	Etudes universitaires complètes de chimie.
La place est occupée provisoirement.				
Direction générale des douanes à Berne.	2 secrétaires à la direction générale des douanes à Berne.	5200 à 8800	27 mai 1933 [2..]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.
Les places sont occupées provisoirement.				
Direction des douanes à Bâle.	Contrôleur au bureau principal des douanes à Berne.	5600 à 9200	27 mai 1933 [2..]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Schaffhouse.	Chef de bureau de II ^e classe à la direction d'arrondissement des douanes à Schaffhouse.	5200 à 8800	27 mai 1933 [2..]	Les candidats doivent avoir au moins le rang de commis-reviseur de l'administration des douanes.
Direction des douanes à Bâle.	Commis de caisse au bureau des douanes de Bâle-poste.	4400 à 8000	27 mai 1933 [2..]	Commis-reviseur ou commis de I ^{re} classe de l'administration des douanes.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1933
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	21
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.05.1933
Date	
Data	
Seite	899-900
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 919

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.